# **TAXES SUR LES EXCÉDENTS**



Juridique – Fiscal – Social

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

## Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

# À qui s'adresse cette formation?

Personnes en charge du calcul de la taxe, comptables, fiscalistes, dirigeants d'organismes d'assurances.

## Pour obtenir quoi?

Comprendre les modalités précises du calcul de la taxe, savoir mettre en place un outil de calcul.

## Quels objectifs pédagogiques ?

Appréhender le contexte réglementaire. Saisir les modalités précises de calcul de la taxe. Savoir mettre en place un outil de calcul.

## Quelles méthodes mobilisées ?

Par un exposé des textes réglementaires, ainsi que la mise en œuvre de calculs sur des cas réels (sous Excel).

## Quels sont les prérequis ?

Connaissance générale du monde de l'assurance.

## **Quelles modalités d'évaluation ?**

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

## Qui anime cette formation?

#### Jérôme SANDER.

Membre certifié de l'Institut des Actuaires. Il est responsable de l'actuariat au sein du Groupe Grant Thornton. Spécialiste des méthodes calculatoires, il est l'auteur de l'ouvrage 'Calculs Actuariels sous Access' (Economica), et du 'Guide pratique de l'ORSA' (L'Argus de l'assurance).



# Qu'allez-vous apprendre?



# Rappel de la réglementation

- Art 235 ter X
- Instruction fiscale

# Provisions pour sinistres à payer

- Principales provisions
- Comptabilisation
- Suivi de la liquidation
- Etat C11

# Principe de calcul

- Formule générale
- Calcul des excédents
- Déductions (franchises, dotations complémentaires)
- Assiette de taxe
- Imputation des excédents
- Ventilation de l'assiette
- Calcul des intérêts
- Report des dotations restantes

# **Exemples**

- Bofip
- Frais de soins de santé
- Arrêt de travail
- Assurances dommages

#### Synthèse

01 44 51 04 00 info@caritat.fr

Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

La formation en pratique...

## Quand et où?

## **12 novembre 2024**

9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30 Caritat, Paris 8e

# Combien ça coûte?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC. Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café. Qu'en disent les stagiaires ?

« Programme correspondant tout à fait à mes attentes. »

A.B., Actuaire Inventaire - SADA ASSURANCES

Cette formation est proposée en partenariat avec





Janvier 2024

5 rue Tronchet - 75008 Paris Tél.: 01 44 51 04 00 - Fax: 01 44 51 04 09 www.caritat.fr